Vicks VapoRub : Attention aux mésusages !

Abderrahim DERRAJI - 2018-06-05 09:14:59 - Vu sur pharmacie.ma

Vicks VapoRub qui est un médicament utilisé comme décongestionnant au cours des affections respiratoires banales, notamment les rhumes, la toux et les bronchites simples, est conseillé, à tort, par certains sites web pour traiter l'acné et les points noirs, pour atténuer la sécheresse vaginale, apaiser toutes sortes de douleurs, perdre du poids et même pour se protéger contre les moustiques. De ce fait, de nombreux internautes en quête de ces vertus insoupçonnées ont été victimes d'effets indésirables. Comme l'a indiqué le Centre régional de pharmacovigilance Nord-Pas-de-Calais (France) dans son dernier bulletin, 21 cas d'effets indésirables dus à un mésusage du Vicks VapoRub, dont 12 graves, ont été signalés à la Base nationale de pharmacovigilance. D'après P&G Pharmaceuticals, les 21 cas d'effets indésirables cités dans la brève du centre de pharmacovigilance du Nord-Pas-de-Calais, concernent des cas survenus entre 1990 et 2017 et sur les 5 dernières années. Durant cette période, 88 millions d'équivalent de doses de traitement ont été distribuées en France. Vicks VapoRub, qui est en vente libre dans les pharmacies, renferme des huiles essentielles d'eucalyptus, du camphre, du lévomenthol et du thymol qui sont des dérivés terpéniques connus pour leur toxicité neurologique. En cas d'administration supérieure aux doses préconisées ou de non respect des conseils d'utilisation, Vicks VapoRup peut être responsable d'agitation et de confusion chez les sujets âgés ou de risque de convulsions chez l'enfant. Par ailleurs, P&G Pharmaceuticals a informé notre rédaction qu'il a mis en place une veille et un suivi spécifique pour faire supprimer d'internet tous les articles colportant des utilisations hors indications de notre médicament et ce en étroite collaboration avec les autorités de santé.

Notice patient